



**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire
tenue au Stand Robert Gourmond, rue Gustave Eiffel 28800 BONNEVAL le
11 / 09 / 2020 à 18 heures 45**

La personne chargée de présider la séance est Monsieur BOUTROUE Emmanuel.
Le secrétaire de séance chargé de la rédaction du procès-verbal est Madame POUILLIER Christelle.

Présents / Absents / Procurations

Annexe joint au PV (Feuille émargement) : 30 personnes présentes, 8 personnes représentés soit 38 personnes.

Sans quorum pour donner suite à l'assemblée générale du 04 septembre 2021.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

- 1) Accueil, mot et Rapport moral du président ;
- 2) Rapport financier ;
- 3) Rapport Webmaster et de la gestion sportive ;
- 4) Mot du responsable des permanents ;
- 5) Questions diverses.

Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire

- 1) Vote des modifications des statuts et du Règlement Intérieur ;
- 2) Vote du nouveau Conseil d'administration.

Les postulants :

BOUTROUE Emmanuel
MARCHAND Pierre
THOMMES André
SELLIER Jessica
VALLEE Bruno
DECAILLON Romain
POUILLIER Christelle

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

1) Accueil, mot et Rapport moral du président

Rapport moral en annexe 1.

2) Rapport financier

La trésorière POUILLIER Christelle demande l'approbation du compte rendu de la dernière assemblée générale, l'assemblée générale décide à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente en date du 12/09/2020.

Le quitus est donné à l'unanimité par l'assemblée générale à la trésorière de Bonneval Tir pour l'année sportive 2020/2021.
Rapport en annexe 2.

3) Rapport Webmaster et Gestion Sportive

Rapport en Annexe 3.

4) Mot du responsable des permanents

Mr MARCHAND Pierre, rappelle que nous avons besoin d'aide pour tenir des permanences. Il ajoute que tenir des permanences ne veut pas dire « ne pas tirer ».

Une nouvelle caisse tactile sera mise en service courant septembre, pour simplifier les permanents. N'hésitez pas à vous inscrire pour des permanences soit par le biais du site à « Nous contacter » ou à bonnevaltirpermanent@gmail.com.

5) Questions diverses

Quel était le nombre de licenciés de la saison précédente ?

Nous étions 175 licenciés pour la saison 2020/2021

A ce jour 95 licenciés.

Ordre du jour de l'assemblée générale Extraordinaire

1)Vote des modifications des statuts et du Règlement Intérieur ;

Présentations des modifications apportées.

Le vote est à main levée.

0 : contre

0 : abstention

Les changements des statuts et du règlement intérieur est voté à l'unanimité.

2)Vote du nouveau Conseil d'administration

Nombre de votes exprimés : 30 votants

8 pouvoirs

Total 38 votes

Nombre de bulletins : 37 votes

1 abstention.

Résultat :

BOUTROUE Emmanuel	37 voies - élu
MARCHAND Pierre	37 voies - élu
THOMMES André	37 voies - élu
SELLIER Jessica	37 voies - élu
VALLEE Bruno	36 voies - élu
DECAILLON Romain	37 voies - élu
POUILLIER Christelle	37 voies - élu

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19 h45.

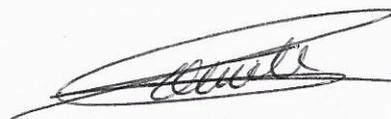
BOUTROUE Emmanuel

**Président de séance et
Président De Bonneval Tir**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Emmanuel Boutroue', written in a cursive style.

POUILLIER Christelle

**Secrétaire de séance et
Trésorière de Bonneval Tir**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christelle Pouillier', written in a cursive style.

Annexe 1

Mots du président

Rapport moral

Cette année c'est le bilan, nous avons à date un club avec les reins solides.

Les tireurs ont des infrastructures propres et entretenues grâce aux adhérents et grâce à la mairie de Bonneval.

Les plus anciens se souviendront de la tonte des espaces verts par les tireurs et ainsi que l'élagage et la coupe des arbres.

Donc merci aux équipes techniques de la ville de Bonneval.

Cette année nous avons été contraints à encore plus d'aménagements mais nous n'avons pas eu besoin de fermer malgré les différentes restrictions liées au COVID.

Nous n'avons pas fermé malgré les travaux de début d'année.

Différents travaux ont pu être effectués grâce au volontariat depuis plusieurs années, grâce aux financements de la commune et aussi à quelques mécènes du club.

Aujourd'hui nous avons récupéré l'ensemble des activités des installations, et même plus qu'avant avec de nouveaux aménagements matériels et organisationnels.

Nous comptons sur vous pour que tout se passe bien.

Des événements sportifs et ludiques sont organisés tout au long de l'année.

Je vous convie à y participer un maximum même si vous ne possédez pas le matériel nécessaire, vous pouvez le faire grâce aux matériels du club.

Nous pourrions ainsi partager tous ensemble notre passion.

Cette passion peut être dès maintenant partagée plus facilement avec les membres de famille proche, grâce à des avantages famille.

Je vous invite à lire le dernier compte rendu pour en avoir toutes les modalités.

Rappel

Chaque adhérent doit s'enregistrer à son arrivée au stand et mentionner qu'il est titulaire du Pass sanitaire si c'est bien le cas.

Le cas contraire, il ne pourra pas accéder aux locaux ni aux pas de tir jusqu'à régularisation.

Je rappelle que les personnes qui n'ont pas renouvelé leur licence au 30 septembre n'auront plus accès aux installations sportives au 1 octobre, car ils ne seront plus couverts par les assurances.

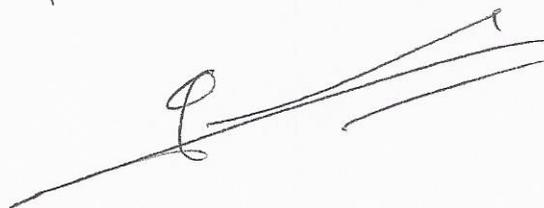
Je vous remercie de votre attention

Intitulés	Solides
Compte CIC au 01/09/2020	72,89 €
Livret CIC au 01/09/2020	26,07 €
Compte Crédit Mutuel au 01/09/2020	3 098,70 €
Caisse au 01/09/2020	1 237,83 €
TOTAL au 01/09/2020	4 435,49 €

Intitulés	Recettes	Dépenses	Intitulés
Licences	22 645,54 €	14 328,00 €	FFTIR
Ciblerie	560,50 €	246,90 €	Ciblerie
Munitions	3 388,20 €	3 336,40 €	Munitions
Accessoires Tirs	144,50 €	133,79 €	Accessoires Tirs
Boissons	416,30 €	208,00 €	Boissons
Dons	200,00 €	255,84 €	Variation Stock
Offre de bienvenue	228,00 €	896,00 €	MMA
Organisation Repas	174,00 €	238,84 €	Organisations manifestations et événement Club
		65,00 €	Inscriptions TAR/ISSF/22 Hunter...
Frais divers (diff caisse +intérêt+ventes armes+subventions)	177,66 €	2 041,15 €	Frais divers (diff caisse-/armes/matériel club/Formations*)
		1 818,17 €	Frais de fonctionnement (frais ba/abonnement/administratifs...)
		5 838,51 €	Travaux /Entretiens
TOTAL	27 934,70 €	29 406,60 €	
Résultat net comptable	-1 471,90 €		
Dont Stock 31/08/2021	2 176,05 €		

Intitulés	Solides
Compte CIC au 31/08/2021	Cloturer
Livret CIC au 31/08/2021	Cloturer
Compte Crédit Mutuel au 31/08/2021	1 845,81 €
Caisse au 31/08/2021	2 178,43 €
TOTAL au 31/08/2020	4 024,24 €

Vu et conforme.
P. GONRAGNECHON.



Annexe 3

Le site web du club fonctionne bien, vous y trouvez tous les documents qui sont nécessaires à la demande ou au renouvellement d'une détention.

Les codes d'accès qui vous permettent d'accéder au club, les comptes rendus, le règlement intérieur et les statuts sont en ligne.

Les petites annonces ont été transférer sur le site du CDTEL28.

Notre site est visité en moyenne 18 fois par jour, il est protégé par des applications de blocage qui protège bien mieux le site que par le passé.

Vous pouvez joindre le responsable des permanents pour demander à faire des permanences ainsi qu'Emmanuel sur la page d'accueil.

L'agenda est à jour et vous pouvez savoir si le club est ouvert ou non.

La gestion sportive

Toutes les compétitions de cette année ont été annulées pour cause de covid.

Des dates sont annoncées pour la prochaine saison, nous verrons si elles sont maintenues.

Armes catégories A

Le ministère de l'intérieur souhaite confisquer les armes de catégorie A détenu légalement dont certaines sont utilisé pour le TAR.

Merci à tous ceux qui ont aidé à ce projet fou de mise en conformité du stand que ce soit physique, matériel ou financier.

Aujourd'hui le stand est encore ouvert grâce à toutes ces personnes.

Les travaux réalisés ont amélioré la sécurité, le confort, la polyvalence et le nombre de postes de tir de notre club.

Nous avons tous remarqué que le stand est moins fréquenté à cause du covid mais pas que, l'interdiction de fumer, de boire, de manipuler les armes dans le club housse y est pour quelque chose, le départ de certain membre a aussi changé l'ambiance du club et j'en suis désolé, il faut dire qu'il y a 3 ans, tous ceux qui pouvaient nous tomber dessus ne se sont pas gênés.

Depuis 4 ans vous avez vu une équipe de 4 personnes tous les week-ends.

Je compte sur tous les membres du conseil d'administration pour œuvrer activement à leurs tâches pour ainsi libérer du temps pour Emmanuel et sa famille ainsi qu'à Christelle.

Le club ne fonctionne pas sans permanents, tout le monde peut l'être.
Un permanent n'est pas un esclave, ni un salarié, il reste un bénévole.

Je compte aussi sur vous tous pour vous adresser directement au trésorier pour ce qui concerne les finances, au responsable des permanents pour ce qui concerne les permanences etc...

Je n'ai jamais eu l'ambition de mettre la main sur le club comme certains ont pu le dire mais seulement de régler une situation merdique.

Ce but étant éteint je ne me représente pas.

Je serais encore là pour aider et renseigner les gens comme je le faisais déjà par le passé.

Guillaume Pouillier